

"La Communauté a besoin d'une politique scientifique et technologique intégrée" dans Le Monde diplomatique (Décembre 1969)

Légende: En décembre 1969, Théo Lefevre, ministre belge de la politique et de la programmation scientifiques, souligne dans les colonnes du mensuel français Le Monde diplomatique la nécessité pour les Six de développer une politique industrielle commune.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. BEUVE-MERY, Hubert ; Réd. Chef HONTI, François. Décembre 1969, n° 189. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"la_communaute_a_besoin_d_une_politique_scientifique_et_technologique_integree"_dans_le_monde_diplomatique_decembre_1969-fr-b4a323cf-1c70-4b68-afc2-f9b80e92ca1d.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

La Communauté a besoin d'une politique scientifique et technologique intégrée

Par THEO LEFEVRE, ministre de la politique et de la programmation scientifiques de Belgique

Pour la troisième année consécutive, les Six ont échoué dans leur tentative de se mettre d'accord sur un programme commun de recherches nucléaires. Les ministres de la politique scientifique des Six ont constaté le 28 octobre dernier qu'il leur était impossible de donner une solution aux problèmes de l'Euratom en dehors d'une relance politique. Ils sont convenus de se réunir après le « sommet », à la mi-décembre, dans l'espoir que le « sommet » aura amorcé entre-temps cette relance.

La cause de la crise est manifestement l'absence d'une politique industrielle commune. Comme on n'a pas réalisé l'intégration des industries nucléaires des Six, les partenaires se sont engagés dans des voies distinctes. Les programmes nationaux ont alimenté et accentué les rivalités de leurs groupes industriels.

Les objectifs des pays membres ayant divergé, le programme de l'Euratom a été graduellement vidé de l'essentiel et ne contient plus que des actions secondaires ou accessoires (service public, recherche fondamentale, recherche à long terme). En outre, les pays ne sont même pas d'accord sur le choix de ces sujets accessoires ou secondaires : l'unanimité des Six n'est réalisée que pour 20 % du programme proposé par la commission. Il est dès lors impossible d'adopter un programme quinquennal, comme le veut le traité, si ce n'est à un niveau minimum qui n'assurerait en rien l'avenir de la majorité des chercheurs du centre commun de recherche.

Cette crise de l'Euratom n'est, à mes yeux, que l'une des manifestations d'une crise plus générale, celle de la coopération technologique en Europe.

De dix années de tentatives diverses de coopération, suivies de crises et d'échecs répétés, le gouvernement belge a pu tirer les cinq conclusions suivantes:

- 1° La solution des problèmes de la société moderne (production d'énergies, transports aériens, télécommunications, informatique, etc.) fait appel à la « grande technologie », qui est le moteur de la seconde révolution industrielle et qui est de moins en moins accessible aux nations européennes agissant isolément;
- 2° Le succès en grande technologie dépend au premier chef du remodellement des structures industrielles à partir d'une politique de commandes publiques favorisant la constitution de consortiums. La recherche scientifique y joue un rôle important, pour autant qu'elle est exécutée pour l'essentiel dans l'industrie plutôt que dans des centres publics. Mais aucune politique scientifique ne peut compenser l'absence ou l'insuffisance d'une politique industrielle;
- 3° La coopération scientifique pour des programmes de recherche fondamentale ou appliquée, de dimension moyenne ou encore pour des activités de service public peut se justifier en marge d'une politique industrielle commune, mais elle ne pourrait ni se justifier en elle-même ni d'ailleurs se maintenir et survivre en cas de désaccord persistant sur les objectifs économiques. Elle ne peut s'épanouir que par surcroît;
- 4° La politique sectorielle de grande technologie, appuyée sur des institutions multiples et disparates (EURATOM, ENEA, ELDO, ESRO, etc.), comme on l'a organisée en Europe jusqu'à présent, n'a eu et ne pourrait guère avoir d'effet positif sur les structures industrielles, parce que la plupart des grandes entreprises (en électronique, en mécanique, en métallurgie spéciale) participent à la fois à plusieurs des secteurs avancés (nucléaire, spatial, aéronautique et informatique), voire à tous les quatre. Une conception plus intégrée de la politique technologique et industrielle est donc nécessaire pour que des consortiums de taille mondiale puissent se former en Europe et être soutenus dans leurs opérations de façon cohérente par la puissance publique. Le regroupement des institutions européennes de coopération scientifique et technologique doit en être la conséquence logique;
- 5° Les pays européens moyens ont cru pouvoir concilier une politique industrielle nationaliste appuyée sur

des programmes scientifiques nationaux ou bilatéraux avec des programmes de coopération européenne, acceptés à titre complémentaire ou marginal surtout pour des raisons de politique étrangère « européenne ». Cette sorte de coopération ne vaut pas le prix qu'elle coûte. Elle prive tous les partenaires de perspectives industrielles réalistes.

Il est manifeste aujourd'hui que des politiques nationales divergentes rendent impossible l'accord sur un programme commun, et cela même en l'absence de désaccords importants sur les objectifs à atteindre. En effet, tous les pays membres, comme d'ailleurs la Grande-Bretagne, donnent deux objectifs essentiels à leur politique nucléaire:

- Produire de l'uranium enrichi vers 1975-1977 en vue d'assurer une certaine autonomie d'approvisionnement;
- Construire des réacteurs à neutrons rapides d'un prix de revient compétitif (c'est-à-dire de plus de 1000 MW) à partir de 1980.

C'est sur les moyens d'atteindre des objectifs que portent les divergences.

La France et l'Allemagne n'ont pu s'entendre sur la construction d'une usine de séparation isotopique, dans le cadre du traité. L'Allemagne s'est tournée vers la Grande-Bretagne et a conclu, avec ce pays et la Hollande, un accord pour créer une ou plusieurs usines de séparation, basées sur un nouveau procédé, la centrifugation.

Sur le deuxième objectif essentiel, les réacteurs rapides, chacun des trois grands pays a voulu faire cavalier seul, pour des raisons de concurrence industrielle: la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne construisent, chacune séparément, un prototype de 500 MW. Faute d'un projet européen, les pays du Bénélux se sont associés au projet, allemand dont Siemens est le chef de file.

Jusqu'à présent, aucun accord n'est en vue pour réaliser en commun l'étape suivante, la tête de filière de 1 000 MW. On est donc engagé dans une coûteuse rivalité entre trois groupes industriels, dont aucun ne pourra atteindre la compétitivité avec l'industrie américaine. Aucune solution aux problèmes de l'Euratom ne pourra être trouvée avant que les gouvernements européens ne se soient placés ensemble dans des perspectives moins déraisonnables, en faisant choix d'une politique susceptible de donner naissance à des structures industrielles compétitives pour l'industrie électrotechnique européenne.

Choisir entre deux voies

Les structures doivent être conçues surtout en vue des réacteurs à eau légère et uranium enrichi (PWR et BWR), puisqu'il apparaît que la majorité des commandes de centrales porteront sur des réacteurs de ce type au cours des années 70. Il faut que les constructeurs européens puissent offrir des prix compétitifs, aussi bien pour la partie nucléaire que pour les turbines et les alternateurs. Cet objectif suppose d'importantes réorganisations, rassemblant des fabrications aujourd'hui morcelées entre trop d'usines.

A cet égard, le choix s'offre entre deux voies conduisant toutes deux à la constitution d'entreprises de taille mondiale : la première consiste à créer des consortiums européens, comme première étape vers la fusion des firmes participantes; la seconde consiste à autoriser ou à favoriser la reprise des principales firmes nationales par des groupes américains.

Le projet de reprise par Westinghouse, principal constructeur de réacteurs nucléaires à eau légère pressurisée et uranium enrichi, de quatre ou cinq entreprises électrotechniques situées en France, en Belgique, en Italie et en Espagne se situe de ce fait au centre du problème.

Aucun gouvernement n'a pratiqué encore la première voie. Toutefois, l'Allemagne, la France et l'Angleterre ont imposé ou tenté d'imposer des regroupements entre leurs principales firmes électrotechniques nationales, dans l'espoir de mener avec elles une politique technologique nationale, à la dimension voulue. Siemens et A.E.G. ont constitué ensemble un groupe industriel en 1968, de même qu'Alstom et C.G.E. du côté

français. Les autres pays (dont la Belgique, dans le cas ACEC) ont accueilli plus favorablement les initiatives américaines de restructuration, non sans inquiétude d'ailleurs pour les conséquences de ce choix, dicté surtout par l'absence d'une alternative européenne.

Des changements sont apparus récemment dans les positions française et allemande. Ces deux pays paraissent plus conscients aujourd'hui de l'insuffisance de l'approche nationale au problème des structures industrielles.

Mais le choix entre l'approche « européenne » et l'approche « américaine » n'est pas aussi simple qu'il y paraît à première vue. En effet, la concentration des entreprises ayant été faite en une première phase dans un cadre national, une politique qui poursuivrait exclusivement le regroupement des entités ainsi constituées en consortiums européens aboutirait à des situations de monopole. C'est pourquoi la présence des producteurs américains à l'intérieur du cordon douanier de la C.E.E. présente un aspect positif du point de vue du maintien de la concurrence. On semble particulièrement sensible à cet aspect en Allemagne.

Un équilibre raisonnable entre la voie américaine et la voie européenne serait sans doute la solution la plus avantageuse pour l'Europe, et cette voie serait susceptible de rallier concrètement l'accord des gouvernements et des milieux industriels intéressés.

Il semble urgent de s'orienter vers la recherche d'un tel accord, qui comporterait par exemple la création de deux consortiums pour les centrales nucléaires à eau légère et uranium enrichi : l'un, entièrement européen, réalisé par le rapprochement des groupes Siemens-A.E.G. et Alsthom-C.G.E. avec des firmes belges, italiennes ou hollandaises ; le second, sous l'égide de Westinghouse, constitué selon le programme présenté en janvier 1969 par cette société.

Des structures industrielles adéquates

Ainsi se trouverait résolu le problème immédiat celui de la production compétitive de centrales à eau légère durant les dix prochaines années. Mais il va de soi que la recherche technologique, en vue de la deuxième génération de réacteurs, devra reposer sur les structures industrielles qui auront été créées pour exploiter la première. Il faudra aussi éviter la principale de nos erreurs passées, qui fut de ne pas dresser de plan concerté d'achat de centrales nucléaires par nos réseaux électriques avant de nous engager dans le financement de coûteux programmes de recherches, pour développer diverses filières nouvelles, que finalement les utilisateurs n'ont pas voulu adopter. Un tel plan devrait porter sur une durée suffisante et assurer un marché de base à un très petit nombre de filières nouvelles, sur le choix desquelles gouvernements, constructeurs et réseaux se seront mis d'accord.

Il me paraît évident que lorsqu'une telle politique aura été adoptée il deviendra aisé de se mettre d'accord sur la « tête de filière » de 1 000 MW pour les réacteurs rapides et d'en déduire le programme de recherche à organiser et financer ensemble, pour partie dans l'Euratom et pour partie dans le consortium européen d'industries. On pourra aussi s'accorder sur une nécessaire coopération avec la Grande-Bretagne pour cette même filière des réacteurs à neutrons rapides, ainsi que pour l'enrichissement de l'uranium. Lorsque ces points cruciaux seront réglés, on en déduira le reste du programme et on pourra résoudre alors les problèmes sociaux que pose la carrière des chercheurs. C'est pourquoi j'ai exprimé l'opinion, au conseil des ministres qui s'est tenu à Luxembourg le 28 octobre, qu'un accord global entre la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne sur les deux thèmes essentiels (uranium enrichi et réacteurs rapides), et sur les axes d'une nouvelle politique nucléaire, pourrait seul permettre un nouveau départ et, subsidiairement, l'adoption d'un programme quinquennal de recherches.

Il est clair cependant que les problèmes de structure industrielle évoqués au paragraphe précédent ont une portée plus large que ceux du programme nucléaire, puisqu'il s'agit de s'entendre sur une attitude positive commune, d'une part à l'égard des concentrations intra-européennes, d'autre part à l'égard de l'extension en Europe des sociétés américaines. En outre, il faudra tenir compte des perspectives de coopération dans les trois autres secteurs de la grande technologie (avions, engins spatiaux, ordinateurs) lors du remodellement de nos structures industrielles.

Un dégel politique indispensable

Des vues harmonisées sur ces problèmes seraient une étape importante sur la voie qui conduit à une politique industrielle et technologique européenne intégrée.

Il faut avant tout créer les conditions politiques qui permettent de reprendre, avec des chances de succès, les problèmes posés par l'Euratom, et plus généralement par la coopération scientifique et technologique entre les Six ou avec d'autres partenaires. Il s'agit à la fois du problème de l'élargissement et de l'approfondissement de la Communauté. L'expérience acquise au cours des dix dernières années dans le domaine de la coopération scientifique et technologique indique que l'un ne va pas sans l'autre.

En effet, une participation élargie dans certains domaines, comme celui de l'espace (ESRO), n'empêche pas l'apparition de difficultés sérieuses au niveau des programmes et des institutions. Pas plus d'ailleurs qu'un *membership* limité à six n'a évité la dispersion du programme de l'Euratom et la crise grave qu'elle a entraînée.

Il apparaît donc que la voie suivie jusqu'à présent, et qui a consisté à créer des institutions de coopération multiples (Euratom, Eldo, ESRO, ENEA, CERN, etc.) pour des secteurs ou même des sous-secteurs de la technologie (et avec des groupes de pays chaque fois différents) ne permet pas de dégager une volonté convergente chez nos partenaires.

Il paraît donc nécessaire que les travaux des ministres de la politique scientifique fassent l'objet, de la part du « sommet », à la fois d'une impulsion et d'une orientation. L'impulsion devrait résulter d'une ouverture à la Grande-Bretagne, au-delà des problèmes de l'Euratom et du rapport Aigrain. L'orientation devrait être résolument industrielle: consortiums et commandes publiques conduisant à substituer une politique européenne générale d'innovation technologique aux tentatives nationales et sectorielles qui ont échoué.

Si cette impulsion et cette orientation nous étaient données, nous pourrions, je crois, faire renaître en quelques mois la confiance et l'espoir parmi les chercheurs, les ingénieurs et les techniciens et créer avec eux une nouvelle Europe de la science et de la technologie, plus réaliste et plus solide que celle qui s'effrite en ce moment. Mais si elles nous étaient refusées par défaut de vision ou de courage politique, alors la dégradation de nos institutions et le découragement de nos équipes continueraient, quelles que soient les sommes que nous accepterions encore de verser pour reculer les échéances.

Le gouvernement auquel j'ai l'honneur d'appartenir ne serait guère disposé, en ce qui le concerne, à financer indéfiniment la survie de ces institutions et de ces équipes si le dégel politique, dont tout dépend, tardait trop longtemps.

THEO LEFEVRE.